

L'artillerie espagnole en 1873

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **19 (1874)**

Heft (2): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-333734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

retravaillé dans ses détails. Ce système est tout à fait analogue à celui qui est suivi dans les armées allemande et autrichienne pour les chevaux des cadres. Dans les deux armées les officiers reçoivent leur cheval gratuitement, et après un service de cinq ans dans la première et de sept dans la seconde, le cheval devient leur propriété exclusive et on leur en délivre un nouveau.

Cette manière de procéder aurait en outre l'avantage, qui n'est point à dédaigner, de permettre d'établir un contrôle de tous les chevaux de la cavalerie et d'introduire un tout autre mode d'estimation à l'entrée et à la sortie du service, ce qui économiserait beaucoup d'argent. Je n'ai sous les yeux que le rapport de 1864, où l'on a payé 39,599 francs de dépréciation.

L'ARTILLERIE ESPAGNOLE EN 1873.

Lors de l'abdication du roi Amédée (11 avril 1873), l'artillerie espagnole avait la composition suivante :

4 régiments à pied, 3 régiments de campagne et 2 régiments de montagne, formant un total de 9364 hommes.

A chaque régiment de campagne étaient attachés 30 canons (5 batteries) et 6 mitrailleuses (1 batterie), et chaque régiment de montagne possédait 24 canons. L'armement entre les mains des troupes se composait donc de 150 canons de campagne, 48 canons de montagne, 30 mitrailleuses, soit 228 bouches à feu.

Les officiers d'artillerie, au nombre de 800 environ, donnèrent leur démission en masse lorsque le roi, malgré l'opinion bien connue du corps de l'artillerie, au sujet de la conduite tenue par le général Hidalgo pendant les événements de 1868, crut devoir signer (8 février) un décret conférant à cet officier général un commandement supérieur (capitainerie générale de Vittoria). Ils furent remplacés par des sous-officiers d'artillerie et par des officiers tirés des autres armes. Le 16 août, les Cortès ayant décrété l'appel de 80,000 réservistes, l'effectif des troupes d'artillerie fut modifié ; les régiments d'artillerie à pied durent être portés à 1880 hommes, ceux de campagne à 600 et ceux de montagne à 700.

Après l'arrivée au pouvoir de M. Castelar (7 septembre), le gouvernement travailla activement à reformer l'armée et abrogea les décrets qui avaient amené la désorganisation de l'artillerie. Cette arme fut constituée sur les mêmes bases qu'avant le 8 février ; le général Hidalgo ayant été démis de son commandement, les officiers d'artillerie démissionnaires reprirent leur service, et les officiers qui avaient été promus dans le courant de l'été furent classés dans les autres armes. Si les mesures arrêtées reçoivent leur complète exécution, l'artillerie espagnole sera donc formée de 5 régiments de campagne, 2 régiments de montagne et 4 régiments de forteresse, soit en tout 13,320 hommes et 228 canons.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Allemagne. — Des détachements du bataillon de chemins de fer ont été envoyés l'année dernière dans différentes parties de l'Allemagne pour se livrer à des exercices pratiques. Outre leur instruction technique courante, ils ont eu à construire des sections considérables de chemins de fer, entr'autres dans la Haute-Silésie, dans les environs de Belfort et à Koësen (chemin de la Saale). Deux mois entiers ont été consacrés à la construction d'une étendue de deux milles (environ quatre lieues). Pendant ces travaux les hommes ont reçu des entrepreneurs un supplément de solde de 1 fr. 90. Les officiers ont obtenu des indemnités correspondantes.